

Programme de baccalauréat en neurosciences cognitive Cheminement Honor

Année académique 2023-2024

Entente définitive entre étudiant et professeur dirigeant le stage de recherche

Conditions à respecter par les professeurs/chercheurs:

1. Le travail exigé de l'étudiant ne doit pas excéder 10 heures par semaine pendant les deux trimestres.
2. Il est essentiel que les étudiants ne travaillent qu'à leur projet dans le cadre de ce stage. Si d'autres tâches leur sont confiées, il faudra que ce soit à un autre titre.
3. Il faut que vous disposiez de l'approbation d'un comité d'éthique pour le projet confié à l'étudiant(e), et ce, au plus tard le 1er août 2023. Si l'approbation n'est pas obtenue à temps, le stage sera annulé.

Le sujet de la recherche est le suivant :

Professeur ou chercheur dirigeant le stage de recherche dans le cadre du programme Honor:

J'accepte de diriger le stage de l'étudiant signant cette lettre d'entente.
« Je m'engage à respecter toutes les conditions énoncées dans cette lettre d'entente. Je disposerai de l'approbation du projet de l'étudiant(e) par un comité d'éthique au plus tard le 1er août 2023:

Professeur / chercheur : _____

Signature : _____

Date : _____

Étudiant complétant le stage de recherche dans le cadre du programme Honor:

J'accepte de compléter un stage de recherche sous la supervision du professeur signant cette lettre d'entente :

Étudiant : _____

Signature : _____ Date : _____

Au plus tard le 16 mai 2023 les étudiant(e)s doivent faire parvenir cette lettre d'entente complétée au secrétariat des études de premier cycle, à l'adresse neurocog@psy.umontreal.ca, comme condition de leur admission finale au programme.

À l'intention des étudiants

Dès que votre acceptation sera définitive, **nous** vous inscrirons aux cours suivants :

PSY 40001 : Projet de recherche Honor 1 (0 crédit), automne 2023

PSY 4022 : Traitement des données en neurosciences cognitive (3 crédits), hiver 2024

PSY 6028 : Enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche (3 crédits), hiver 2024

PSY 40002 : Projet de recherche Honor 2 (6 crédits), hiver 2024

Nous effectuerons avant la fin du mois juin le transfert de votre dossier dans le programme Honor.

D'ici là, vous devez faire votre choix de cours comme si vous n'alliez pas poursuivre dans le cheminement Honor.

Vous devez également conserver votre statut temps plein.

La TGDE contactera au moment du transfert de votre dossier vers le Honor, afin de connaître les cours que vous souhaitez annuler pour le trimestre d'automne 2023 et d'hiver 2024. Elle procédera à l'annulation de ceux-ci et à l'inscription des cours du cheminement Honor.